



Résolution du conseil communal du 03 mai 2016

Le Conseil,

- Approuve la modification des statuts d'Hydrobru
- Approuve la modification des statuts de Vivaqua
- Autorise la commune de Forest à intervenir volontairement dans le cadre des différentes citations en dissolution de l'intercommunale Vivaqua diligentées par des communes associées
- Approuve les termes de la convention relative aux peines et mesures judiciaires alternatives à conclure pour l'année 2015 entre la Commune de Forest et l'Etat
- Prend acte des comptes annuels pour l'année 2014 pour l'asbl communale « Forest, centre culturel »
- Approuve les conventions d'occupation des bâtiments communaux chaussée de Bruxelles 112 (Centre Technique partiellement) et boulevard Guillaume Van Haelen 83 (entièrement) par l'Agence Régionale de Stationnement de Bruxelles-Capitale
- Modifie le règlement d'octroi des logements de transit
- Approuve la convention réglant les modalités de rétrocession de quatre-vingt-cinq pour cent du produit des amendes encaissées par la Région et qui sont relatives à des logements inoccupés situés sur le territoire de la commune
- Emet un avis favorable au projet de Plan d'Action Communal de Stationnement de la commune d'Uccle
- Approuve la convention tripartite de transfert de contrat de l'entretien des horodateurs et la collecte de la monnaie sur le territoire de Forest
- Modifie, à partir du 1^{er} juin 2016, le règlement-redevance sur le stationnement des véhicules à moteur sur la voie publique
- Prends acte des décisions du collège pour :
 - le marché de location d'une machine à affranchir pour une durée de cinq ans, résiliable annuellement, pour le service du secrétariat
 - l'acquisition d'un lave-vaisselle pour le Club Seniors Marconi
 - l'entretien et dépannage d'urgence des ascenseurs et monte-charges des bâtiments communaux
 - Square du 8 Mai - Phase II - Aménagement de la plaine de jeux
 - Bempt - Travaux de placement de barrières anti-racines sur les Terrains n°4 et 5
 - le traitement des déchets communaux
 - l'école néerlandophone « De Puzzel » - Mission de coordination sécurité
 - l'aménagement d'un terrain multisports en gazon synthétique dans le parc du Bempt
 - la réparation de l'ascenseur de la bibliothèque au Forum, rue de Belgrade 15-17
 - les réparations, réglages et remplacement de toutes les sécurités sur les 3 grands volets du service garage
- Approuve la convention dans le cadre de l'ordonnance du 13 février 2003
- Approuve les modifications proposées pour la convention de prestation de service avec l'asbl « SETIS »
- Approuve l'avenant 3 à la convention relative à la mission d'auteur de projet « Restauration et rénovation de l'hôtel communal »

- Fixe les conditions de marché pour la location, l'installation et le démontage de locaux préfabriqués au Bempt
- Entend deux interpellations de conseillers communaux
- Octroi 6 pensions
- Prend acte de 2 démissions d'un agent statutaire
- Maintien 1 arrêté de suspension
- Désigne 1 enseignant
- Désigne le chef de l'instruction publique comme membre de droit du conseil d'administration de l'asbl M.A.R.G.E.
- Remplace la secrétaire communale
- Remplace 2 mandats